

RECENSEMENT DES PERSONNES FRAGILES ISOLÉES - EGLETONS -



CANICULE, FORTES CHALEURS

ADOPTER LES BONS RÉFLEXES



Mouiller son corps
et se ventiler



Maintenir sa maison
au frais : fermer
les volets le jour



Donner et prendre
des nouvelles
de ses proches



Manger en
quantité suffisante



Ne pas boire
d'alcool



Éviter les efforts
physiques

**BOIRE RÉGULIÈREMENT
DE L'EAU**



La loi du 30 juin 2004 fait obligation aux communes d'ouvrir un registre permettant de recenser les personnes âgées et/ou handicapées afin de leur apporter conseil et assistance en cas de canicule.

Ce recensement concerne :

- ◆ les personnes de plus de 65 ans
- ◆ ou bénéficiant :
 - d'une allocation adulte handicapé
 - d'une carte d'invalidité
 - d'une pension d'invalidité

L'inscription n'est ni automatique ni obligatoire.

Chaque personne intéressée peut adresser ce document rempli au **Centre Communal d'Action Sociale**.

L'inscription est confidentielle mais peut être demandée par la Préfecture en cas d'urgence.

Centre Communal d'Action Sociale

4 rue Marie de Ventadour - 19300 Egletons

Tél : **05 55 93 99 90**

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)
www.sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr



FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2015

Recensement des personnes demeurant à Egletons

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

.....

Téléphone :

Médecin traitant :

- 65 ans ou plus
- AAH
- Pension invalidité
- Carte invalidité

Je déclare donner mon accord pour que mes coordonnées figurent dans le registre municipal confidentiel

Signature

À retourner au Centre Communal d'Action Sociale

4 rue Marie de Ventadour - 19300 EGLETONS

Tél : 05 55 93 99 90



2015

RECENSEMENT DES PERSONNES
FRAGILES ISOLEES

Hôtel de Ville

20 place des Anciens Combattants

19300 EGLETONS

Tél **05 55 93 00 36**

www.mairie-egletons.fr

